

Etikeko

Fiche d'évaluation

Évaluation réalisée selon le référentiel version 19 de la charte Etikeko et des informations disponibles au 31/12/2025

CGO2103	<p>CGO2103 BAMBU Organiseur de bureau modulable 2 compartiments, multiples rangements 100% bambou 20 x 5,5 x 4cm / 18,9 x 4,5 x 2,5cm Sous boîte carton Coloris: bambou</p>	<p>Score Etikeko</p> <p>B1</p> <p>Valable jusqu'au 01/03/2027</p>
----------------	---	---

Évaluation produit

B

<p>Fréquence d'utilisation TRES BON</p> <p>La fréquence d'utilisation est estimée en fonction de l'usage premier de l'article et non de l'utilisation qui en sera effectivement faite par son détenteur. De par sa fonction, cet article est susceptible d'être utilisé très fréquemment.</p>	<p>Conditionnement unitaire MOYEN</p> <p>Le conditionnement est un emballage qui ne fait pas partie de l'article lui-même et qui a une durée de vie très courte produisant des déchets immédiats. Le conditionnement unitaire de cet article est recyclable.</p>
<p>Durée de vie TRES BON</p> <p>Cet article a une durée de vie supérieure à 12 mois dans des conditions normales d'utilisation.</p>	<p>Fin de vie MOYEN</p> <p>L'évaluation de la fin de vie du produits tient compte des filières de traitement des "déchets" existantes sur le territoire Français ainsi que de la composition de l'article. La matière première de cet article est biodégradable ; cependant nous ne sommes pas certains que les</p>
<p>Conception BON</p> <p>Cet article est fabriqué à partir de matières premières naturelles ayant de grands atouts environnementaux, renouvelables rapidement, de culture facile. Ce choix de matière permet de préserver les ressources fossiles et de limiter la pollution provoquée par les intrants chimiques.</p>	<p>Communication FAIBLE</p> <p>Aucune carte de présentation comportant des informations sur la matière utilisée ou l'énergie sollicitée n'accompagne ce produit. Notre mission pédagogique reste à accomplir.</p>

Évaluation usine

1

Ce fournisseur **ASIATIQUE** a signé notre cahier des charges et s'est engagé à

- Respecter les réglementations Françaises et Européennes :
 - REACH et ROHS
 - 2001/251/CE : ne contient pas de diméthyle fumarate au-delà de 0,001% du poids total de l'article.
 - 2002/61/EEC : les encres utilisées ne contiennent pas de colorants azoïques.
 - 91/338/EEC : les parties plastiques ne contiennent pas de cadmium.
 - 94/27/EC : les parties métalliques ne contiennent pas de Nickel.
- Respecter les conditions de travail de ses employés et les règles définies par l'OIT.